

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°81-314 du 30 septembre 1981

chargeant le Camarade Edouard ZODEHOUGAN, Ministre des Enseignements Moyens Général, Technique et Professionnel, de l'intérim du Camarade Moussa ALI TRAORE, Ministre des Enseignements Maternel et de Base pour compter du 1er au 31 Octobre 1981.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU  
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance N°77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;

VU le décret N°80-39 du 12 février 1980 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent,

D E C R E T E :

Article 1er. - Pour compter du 1er au 31 Octobre 1981, le Camarade Edouard ZODEHOUGAN, Ministre des Enseignements Moyens Général, Technique et Professionnel assurera l'intérim du Ministre des Enseignements Maternel et de Base pendant le congé du Camarade Moussa ALI TRAORE.

Article 2. - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 30 septembre 1981

par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Président du Conseil  
Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 CC du PRPB 4 ANR 4 CPC 6 SGG 4 SPD 2 MEMB-MEMGTP 6  
autres Ministères 19 DPE-DAJI-INSAE 6 IGE et ses Sections 4 DAN-BN 4  
DCCT-ONEPI-Gde-Chanc. 3 UNB-ISJ 4 BCP 1 JORPB 1.-